

ACQUISITIONS FRANCO-FRANÇAISES EN FÉVRIER-MARS 2020 DOMESTIC TRANSACTIONS IN FEBRUARY-MARCH 2020

SOCIÉTÉ CIBLE TARGET

ACQUÉREUR BIDDER

MT AMT

Créée en 2013 par Clément Brochon, Kivaldi accompagne les entreprises dans leur réflexion stratégique, l'ingénierie financière et la structuration de financement de projets de transformation.

Cette jeune société partage avec ses clients des enjeux forts : accompagner les dirigeants dans la transformation de leurs entreprises et dans le développement de modèles économiques intégrant les nouveaux enjeux sociétaux, tels les besoins de changements productifs liés au climat, la réduction de l'empreinte carbone des entreprises et de leurs produits.

Implantée à Reims, Kivaldi accompagne notamment les entreprises françaises des secteurs de l'agro-industrie et de l'agriculture, de l'industrie et des services dans la transition et le développement de leurs activités à caractère durable.

LES QUATRE SAISONS + CONFITS DE PROVENCE
+ SAVOR CRÉATION - Epicerie fine

PPJB - Holding
Op : Prise de contrôle

Agissant via son holding PPJB, Patrice Jacquelin - dirigeant de la société Guy Demarle (accessoires de cuisine en vente directe) - acquiert trois sociétés afin de muscler activité épicerie fine. Il a notamment acquis deux sociétés de confitures : les Quatre Saisons (4,5 millions d'euros de CA) et Confits de Provence (6,6 millions).

PPJB reprend également l'épicerie fine Savor Création, basée à Signes dans le Var.

MAÎTRE DU TERROIR - Torréfaction de cafés fin

LABRUYÈRE - Holding
Op : Prise de contrôle

Le groupe Labruyère poursuit sa diversification en prenant le contrôle de la société Maître du Terroir, maison de torréfaction de cafés fins fondée en 2010, plus connue sous la marque Coutume.

Dans cette opération, Groupe Labruyère s'associe à Tom Clark, associé fondateur de Maître du Terroir. L'apport financier du Groupe Labruyère permettra au pionnier de la culture café en France d'accélérer son développement tant en B2B avec la distribution de café haut de gamme pour les CHR qu'en B2C avec des coffee-shop premium.

Labruyère, groupe familial créé en 1909 et basé à Mâcon est aujourd'hui actif dans différents métiers dont l'exploitation de domaines viticoles prestigieux (Domaine Jacques Prieur, Château Rouget, Champagne Labruyère, ...), l'hôtellerie haut de gamme avec le groupe H8 Collection, l'immobilier commercial, l'équipement de la maison avec Mathon (ustensiles de cuisines), Mathilde Création et Blanc d'Ivoire (décoration et mobilier) ainsi que le private equity.

Hoche Avocats conseille Groupe Labruyère avec Marie Peyréga, associée, Amandine Doury collaboratrice et Nicolas Guerry collaborateurs sur les aspects corporate et Christophe Lefèvre, associé et Régis Peyronnet sur les aspects fiscaux.

La cible a été accompagnée par Castiglione Avocat avec Emma Sultan.

MATHILDE MÉDICAL DÉVELOPPEMENT

Établissements de santé

CA : 55 M €

Cédant : Mathilde Médical Développement

Conseil : Clearwater International

VIVALTO SANTÉ

Hospitalisation privée

Op : Prise de contrôle

Vivalto Santé reprend Mathilde Médical Développement qui comprend la clinique Mathilde basée à Rouen, la clinique Bergouignan à Evreux et deux centres de radiothérapie (situés à Evreux et Melun), est un des principaux acteurs de la région Normandie, et leader sur certaines spécialités (notamment en chirurgie ophtalmologique, gynécologique, cardio-vasculaire ou ORL). Le groupe, doté de plus de 350 lits et places et de 28 salles d'opérations, a accueilli 45.000 séjours hospitaliers et 37.500 séances de radiothérapie en 2018, pour un chiffre d'affaires de 55 millions d'euros.

L'exploitation et les murs sont repris par Vivalto Santé, 3ème opérateur de cliniques MCO privées en France avec 34 établissements dans 6 régions (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aqui-